



Saint-Denis, le 18 novembre 2023

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 17 novembre 2023

tenue dans la salle du Ti'Financier, 1 rue de Champ Fleuri à St-Denis (97400)

Accueil des adhérents à 13H45.

La séance débute à 14H30.

26 présents

48 procurations

soit 74 personnes présentes ou représentées sur 241 adhérents au 31-08-2023 ; le quorum de 25 % est atteint.

Le mot du président

APPROBATION du PV de l'Assemblée Générale du 21 octobre 2022

Approuvé à l'unanimité.

LECTURE des Rapports d'Activités saison 2022-2023

● **Section Sports**

Badminton : Josian SOUBADOU lu par Laurence BERTHELOT

Randonnées : Françoise GOSSET

Golf : Jacques GAUCHY

Approuvé à l'unanimité.

● **Section Culture**

Scrabble : Bernadette OLLIVIER

Jeux de cartes : Philippe MAUSSIRE

Scrapbooking : Patricia GRONDIN

Mah-jong : Lucie GIRDARY, lu par Eric GUIGNET

Approuvé à l'unanimité.

● **Animations – Loisirs**

Sorties animations : Eric GUIGNET, Philippe MAUSSIRE & Françoise GOSSET

Danses rock et salsa : Patricia GRONDIN & M-Françoise MILLEROU

Approuvé à l'unanimité

LE RAPPORT FINANCIER :

Lecture du rapport financier par Bernadette OLLIVIER, compte rendu comptabilité Atscaf Réunion pour la période du 01/09/2022 au 31/08/2023

SITUATION BANCAIRE		ECRITURES COMPTABLES	
solde BFC	5 099,31	avoir initial *	15 468,74
solde compte livret	8 195,16	recettes exercice	22 881,31
crédits attendus	0,00	dépenses exercice	20 214,34
débets attendus	492,70		
Totaux	12 801,77	Solde au 31/08/2023	12 801,77
Disponible compte courant au 31/08/23	4 606,61		
*l'avoir initial de 15 468,74 € se décompose en 8 178,80 € sur le compte sur livret et 7 289,94 € sur le compte courant.			

COMPTE RENDU DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Mme Jocelyne AUBAUD, commissaire aux comptes adjointe, a procédé au pointage de toutes les dépenses et recettes, des relevés de comptes bancaires et des pièces justificatives. Après ces vérifications, elle atteste que les comptes ne présentent pas d'opération anormale et sont tenus avec rigueur et sérieux. Toutes les opérations financières sont justifiées. Elle certifie la vérité des comptes présentés et invite l'assemblée générale des adhérents à donner quitus aux gestionnaires pour cet exercice.

Le compte rendu financier et le compte rendu de la commissaire aux comptes sont adoptés à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Quota de 20 % d'adhérents non financiers, J. GAUCHY émet l'hypothèse d'une cotisation de soutien symbolique pour les retraités ne participant à aucune activité.
- Patricia effectue des recherches pour une salle le samedi matin pour la danse. Elle est en pourparler avec l'association des jeunes de Montgaillard à St-Denis et les œuvres sociales d'EDF à St-Denis et St-Gilles
- L'activité "Arts Plastiques" a été arrêtée faute d'un local le samedi matin.
- Proposition d'organiser un déjeuner dansant.
- Problème des inscriptions trop rapides à certaines activités, certaines personnes ne peuvent pas s'inscrire. Il est suggéré que dans les mails indiquant que l'activité est complète, on indique qu'on ouvre une liste d'attente. Par ailleurs, Eric propose d'arrêter la liste des participants une semaine après la publication, afin de favoriser les adhérents n'ayant pas ou peu participé à d'autres activités.

Election des vérificateurs aux comptes pour la prochaine assemblée

Mme Jocelyne AUBAUD & Mme Martine PHELIPPEAU se proposent au poste de vérificateur aux comptes. Elues à l'unanimité.

Élections au bureau de l'Atscaf

Bernadette OLLIVIER est sortante.

B. OLLIVIER, S. CADET, M-F. MILLEROU sont candidates. Les adhérents acceptent leur élection à l'unanimité.

Présentation du nouveau bureau :

Président : Eric GUIGNET

Vice président : Josian SOUBADOU

Trésorière : Bernadette OLLIVIER

Trésorière Adjointe : Françoise GOSSET

Secrétaire : Philippe MAUSSIRE

Secrétaire adjointe : Patricia GRONDIN

Marie-Josée SHARRE

Stéphanie CADET

Marie-Françoise MILLEROU

Le représentant de la section à l'assemblée générale nationale, prévue en mars 2024, sera Eric GUIGNET. En cas d'indisponibilité d'Eric, la suppléante sera M-Françoise MILLEROU.

Le Secrétaire de séance,



Ph. MAUSSIRE

Le Président,



E. GUIGNET